

## L'édito



Eric MARIDET

Elu à St Georges sur Allier depuis maintenant 13 mois, ce mandat est mon troisième, et le deuxième en tant que premier adjoint. Je suis chargé plus particulièrement des finances.

Dans le mandat précédent, de 2014 à 2020, nous avons réalisé des investissements dont celui conséquent de la nouvelle Mairie sans endetter la commune.

Pour celui-ci, notre ambition est de continuer les investissements utiles pour la qualité de vie des habitants de Saint Georges tout en gardant une situation financière saine.

Ce numéro des Actus vous présente de façon synthétique et abordable le budget de la commune. J'espère qu'il suscitera votre intérêt et répondra aux questions que vous vous posez.

Bonne lecture à tous.

## A la une

### ***A la Une : Le budget communal, qu'est-ce que c'est ?***

Le budget est un acte fondamental de la vie municipale car il détermine, chaque année, l'ensemble des actions qui seront menées. Il reflète les projets décidés par le Conseil Municipal.

C'est à la fois :

- un acte de prévision car il constitue le programme financier évaluatif des recettes à encaisser et dépenses à faire sur l'année
- un acte d'autorisation car il autorise juridiquement le Maire à engager les dépenses et recettes votées par le Conseil Municipal.

Le Maire a la responsabilité de la préparation et de l'exécution budgétaire en collaboration avec les élus, plus particulièrement la direction financière, et le trésorier public.

Avec ces Actus, vous trouverez un feuillet vous expliquant comment ça marche, de façon simple et ludique nous espérons !

## Les actualités

### ***Aménagement des rives du Celet:***

Le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon) travaille sur le territoire communautaire dans le cadre de la compétence GEMAPI notamment pour la gestion et l'entretien des milieux aquatiques. Dans le cadre du nouveau contrat des « 5 rivières », après analyse de la situation des différents cours d'eau sur le territoire de Mond'Arverne, le SMVVA a présenté à notre commune un projet de restructuration des rives du Celet afin d'améliorer l'écosystème environnant.



Les travaux qui débuteront cet été et qui se dérouleront jusqu'à l'automne permettront de recréer les méandres du Celet sur la partie busée, située en sortie du village de Lignat devant la plateforme de broyage. Une passerelle sera construite ainsi qu'un cheminement piétonnier le long du Celet jusqu'à la Gargouillère. Ce projet est financé à 100% par le SMVVA.

### ***Travaux à Lignat***

Travaux d'enfouissement des réseaux : ils vont se dérouler en deux phases afin de limiter la gêne lors de la période scolaire.

Ils vont concerner la route de Busséol de début juin à mi-mai.

Puis ils s'étendront de la place du Tilleul à la rue de la chapelle de mi-juillet à mi-août.

Toutes les informations concernant les rues barrées seront passées sur le site internet, Facebook et Panneau Pocket.

Une réunion de quartier a été organisée pour présenter le déroulement de ces travaux aux habitants concernés.

Terrain de pétanque et placette rue du Fort : les travaux d'aménagement se feront entre mi à fin juin. Ils n'entraveront pas la circulation. Une réunion de quartier aura également lieu pour les travaux rue du Fort.

## En bref

### ***Fleurissement***

Afin d'embellir notre commune et d'apporter un peu de couleur et de gaieté, nous avons travaillé sur le fleurissement des différents pots, jardinières et parterres répartis sur les trois villages.

De plus, les massifs de la cour de la mairie ont été végétalisés afin de composer un cadre accueillant et soigné pour les visiteurs et pour mettre en valeur cette jolie bâtisse.

Pour ce dernier projet, nous remercions particulièrement Mr Larat, paysagiste domicilié à Lignat, pour tous ses bons conseils, ainsi que Mr Alary, ferronnier St Georgeois, pour la fabrication de la treille du chèvre-feuille !

### ***Concours des maisons fleuries***

Pour rappel, la municipalité organise un concours des maisons fleuries, gratuit et ouvert à tous.

Pour faciliter les inscriptions, nous vous joignons un bulletin, à déposer en mairie, avant le 15 juin.

A vos binettes et sécateurs, et n'hésitez pas à vous inscrire pour participer à l'embellissement de notre commune !

### ***Environnement et gestion des déchets, quels dispositifs sur ma commune ?***

#### **Le point d'apport collectif à Lignat**

En place depuis début mai, ce système va remplacer les bacs individuels des habitants concernés. Accessibles 24h/24, 7 jours sur 7 et sans contrainte de calendriers, cette solution est également moins coûteuse pour l'usager et la collectivité.

Un courrier explicatif et un kit d'utilisation sont adressés à tous les foyers concernés par ce nouveau mode de collecte.

Tous les habitants pourront également l'utiliser, avec leur carte de déchetterie.

Renseignements supplémentaires sur le site de la mairie.



## Le traitement des déchets organiques

Un bac fermenticible vous apporte une solution supplémentaire pour réduire et valoriser vos déchets. Il a été installé à côté des colonnes collectives à Lignat, place de la maison du peuple.

Sur la base du volontariat, vous pourrez y mettre tous vos déchets alimentaires, sans distinction ; ils seront ensuite transformés en biogaz ou compost.

Ces bacs seront accessibles à tous, grâce à la carte de déchetterie, au cours du mois de juin.

La fiche explicative, avec un bulletin d'inscription aux permanences, est jointe à ce bulletin.

De plus, des composteurs collectifs, situés dans le bourg de St Georges, sont mis à la libre disposition des habitants. Ils n'acceptent cependant que les déchets organiques d'origine végétale et quelques déchets de maison (essuie-tout, sachets thé, ...).

Enfin, une plateforme de broyage, localisée route de Busséol à Lignat, est ouverte aux habitants et agents communaux. Elle est gérée conjointement par le SBA, le VALTOM et Mond'Arverne.

Vous pouvez y déposer vos branchages (taille, élagage) mais aussi récupérer du broyat gratuitement.

Pour faciliter le travail de broyage, les branches doivent être rangées. Les autres déchets verts (tonte, feuilles) sont interdits.

Ce service de proximité permet de réduire les coûts économiques et environnementaux et incite à la pratique du paillage.

La plateforme est ouverte en semaine, en récupérant les clés à la mairie aux horaires d'ouverture, et le week-end en libre-service (sauf si le stockage est trop important).

Des informations plus détaillées sur l'ensemble de ces dispositifs sont disponibles sur le site de la mairie



## La parole à l'opposition

Aucun article ne nous a été communiqué



## La gestion différenciée des espaces verts

L'abandon total des pesticides nous a amenés à revoir et à adapter la gestion de nos espaces verts.

Le principe de la gestion différenciée est d'adapter l'entretien en fonction du lieu et de l'usage de l'espace vert.

Concrètement sur la commune on distingue deux zones :

- Celles tondues le plus régulièrement possible, telles que les entrées et les traversées de villages, les chemins piétonniers, les abords de l'école, le stade. Certaines de ces zones sont gérées par le département.

- Et les zones en tontes différenciées comme l'arborétum, la Gargouillère ou le verger communal, où seule une partie est régulièrement tondu. L'autre partie est laissée enherbée pour favoriser le retour des insectes et des petits animaux qui y trouvent refuge. Les talus seront également laissés enherbés. Des graines fleuries seront semées dès cet automne pour contribuer à la biodiversité et à la qualité de l'environnement.

## SBA : Evolution du tri des déchets

A compter du 1er mai 2021, 100% des papiers et emballages vont dans le bac jaune.

L'objectif étant de réduire la quantité de nos déchets non recyclables, préserver les ressources naturelles, favoriser le recyclage des matières et diminuer les refus de tri.

Pour ce faire, le centre de tri PAPREC est entièrement restructuré.

Vous trouverez un lien vers une courte vidéo explicative sur le site internet de la mairie.

## Bien manger à St Georges

Vous souhaitez consommer des produits de qualité et faire travailler les circuits courts ?

A St Georges, plusieurs services vous permettent de satisfaire cette volonté :

- pain frais d'un artisan boulanger, disponible tous les jours grâce aux distributeurs à pain.

- pizzas artisanales tous les vendredis, de 18h à 21h, place de la halle.

- produits de la mer, chaque vendredi matin, poissonnier ambulancier.

- fromages de chèvre et paniers de légumes, sur commande, à la chèvrerie de Lignat.

- marché de pays, tous les vendredis, de 16h à 20h, de juin à septembre.

N'hésitez pas à essayer ! Renseignements sur le site de la mairie, onglet « commerces ».

## Conseil Municipal

Suite à la démission de Siham Revel de son poste de conseillère municipale, Frédéric Dutheil, agriculteur à Ceyssat, a rejoint le conseil municipal au mois de mai.



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

## Journée conviviale et participative le samedi 5 juin !

L'équipe municipale et le Conseil Municipal des Jeunes souhaite organiser, une à deux fois par an, des journées participatives lors desquelles les habitants seront conviés à participer à des animations d'entretien, de nettoyage, de plantations, ...

Nous vous proposons donc une première journée le samedi 5 juin :

- A partir de 9h : Entretien de biens communaux

Nous vous invitons à participer à la rénovation des entraves à Ceyssat : atelier ponçage et peinture pour restaurer et mettre en valeur cette installation traditionnelle des campagnes.

- A partir de 14h : Animation nichoirs à oiseaux

L'après-midi, nous vous proposons un atelier bricolage lors duquel nous assemblerons et installerons des nichoirs à oiseaux dans l'arborétum, préparés par l'animatrice du Club 'Ados.

Destiné à favoriser l'observation des oiseaux et contribuer à la préservation de la biodiversité, ce projet s'associe également à celui du parcours d'orientation sur le thème de la nature qui verra prochainement le jour.

Ces animations sont ouvertes à tous, petits et grands. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents ou d'une personne majeure.

Nous espérons vous voir nombreux pour passer un moment convivial et utile !

## Le Comité des Fêtes organise sa Fête du Pain, le dimanche 6 juin

La pâte est fournie par la boulangerie Goujon, à Pérignat ; les pains et brioches sont ensuite façonnés et cuits dans le four banal de St Georges par les bénévoles du Comité.

La vente se fera sous la halle de St Georges, dans le respect des consignes sanitaires, sur réservation via le coupon-réponse ou par SMS au 06 73 84 19 11.

Informations complémentaires sur le site de la mairie.

## Départ à la retraite

Merci à Martine BARBALAT qui pendant plus de 20 ans a pris soin des enfants au sein de la maternelle. Merci pour son dynamisme, son entrain, sa gentillesse et son professionnalisme durant toutes ces années. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

Elle tient à vous remercier chaleureusement pour toutes les gentilles attentions que vous lui avez témoignées : cadeaux, fleurs, dessins... et qui l'ont beaucoup touchée.

Depuis début mai, Mme Virginie AUBIN a repris le poste d'Atsem, nous lui souhaitons la bienvenue.



## Associations

Pour la rentrée, l'équipe municipale est à la recherche de nouvelles associations ou animateurs qui viendraient compléter la palette d'activités déjà existantes : sport, loisirs créatifs, activités artistiques ou culturelles, ... pour tous les goûts et tous les âges !

De plus, la St Georgeoise cherche des volontaires pour reprendre la responsabilité de certaines activités, telles que la gym et le Pilate.

Si vous connaissez des personnes intéressées ou si vous souhaitez vous-même vous investir, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous faire connaître !

## Aménagement à Ceyssat

Lors de son dernier conseil, à notre demande, le département a voté la réalisation de deux études concernant les entrées de bourg. La première concerne la rue de la Charveille (du carrefour de la fontaine à la sortie du village) et la deuxième l'entrée de Saint Georges (côté cimetière). Ces études, intégralement financées par le Conseil Départemental, déboucheront sur un programme de travaux qui sera partagé financièrement entre la commune et le département.

Nous remercions notre conseiller départemental, Antoine Desforges, pour avoir soutenu ce projet.

## Festival d' Ici et Là

Le Festival d'ici & là vous donne rendez-vous pour sa 3e édition, samedi 12 et dimanche 13 juin, au Clos d'Issac (Saint-Saturnin). Cet événement festif, destiné à toute la famille, aura pour thématique la nourriture, à travers l'œuvre de l'autrice invitée, Chantal Pelletier. De nombreuses animations sont prévues : spectacles, ateliers, braderie des médiathèques, espaces jeux et lectures.

Les organisateurs sont toujours à la recherche de bénévoles ; si vous souhaitez prendre part à ce bel événement, merci de contacter Mond'Arverne au 04 73 39 62 00 ; ils vous accueilleront à bras ouverts ! Et surtout, n'hésitez pas à y faire un petit tour !



## Barnums communaux

Afin de remplacer les vieux modèles, la municipalité a acheté un nouveau barnum qui pourra être prêté aux associations et loué aux habitants, à un tarif préférentiel et sous conditions (voir site internet).

Les anciens modèles sont mis en vente sur « le bon coin ». Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie si vous êtes intéressés.

## Elections

Nous vous rappelons que les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes de St Georges.



## Site internet



Artisan ? Entrepreneur ? Commerçant ? Vous pouvez déposer votre carte de visite sur le site web de la mairie grâce au formulaire en ligne.

Besoin de passer une petite annonce ? N'hésitez pas à contacter la mairie pour qu'elle apparaisse sur le site.

Et bien-sûr, pour tous, pensez à consulter ces rubriques qui vont permettre peut-être de répondre à vos besoins de façon locale !

## Remboursement des frais transport

Nous vous rappelons que le département du Puy de Dôme rembourse les frais de transport scolaire à partir du 3ème enfant, sous conditions.

Plus de renseignements sur le site [www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr), rubrique « transports scolaires ».



## Traitement des routes au lait de chaux

Pour lutter contre le phénomène de ressuage (ramollissement du bitume lors de fortes chaleurs), le département va remplacer le traditionnel gravillonnage par un procédé préventif et curatif à base de lait de chaux. Il ne faudra donc pas être surpris si vous voyez ponctuellement vos routes blanchir !

## Animations

Vous êtes musicien, artiste, danseur ... et vous aimeriez faire connaître votre art et vous produire à St Georges ?

Nous sommes régulièrement à la recherche de talents pour animer des événements.

Faites-vous connaître en mairie et nous aurons le plaisir de vous solliciter !



## Randonnées



Pour découvrir notre territoire à pied ou à vélo, pensez à télécharger l'application « Randos Arvernes » !

Informations complémentaires sur le site de la mairie.



# MAIS QUI SE CACHE DERRIÈRE CE JOURNAL ?

VÉRONIQUE WHITEHEAD  
Conseillère déléguée

JULIEN DUMONT  
Conseiller municipal



FABIEN NESPOULOUS  
Habitant volontaire,  
remplaçant de Siham  
Revel



SANDRINE  
Secrétaire de Mairie

## LES ACTUS fêtent leur 1 an !

### Quels sont les autres moyens de communication ?

En plus des Actus, plusieurs outils de communication, complémentaires les uns des autres, vous sont proposés :

**Site internet** : il regroupe toutes les informations administratives et utiles, ainsi que les actualités concernant directement les St Georgeois. Pensez à le consulter régulièrement !

Nous travaillons actuellement sur une nouvelle interface, plus moderne et ergonomique, qui devrait être mise en ligne dans l'été.

**Facebook** : sur notre page, nous publions toutes les informations vous concernant de près (donc publiées aussi sur le site internet) ou de plus loin ; nous partageons des informations de notre communauté de communes, de communes voisines, d'organismes, d'associations, ... qui pourraient vous intéresser ; nous pouvons également échanger avec vous grâce à Messenger. Vous êtes quasiment 400 abonnés à notre page, nous vous en remercions !

**Panneau Pocket** : Ce nouveau système d'information vous permet de recevoir les alertes et informations essentielles et urgentes (route barrée, grève, fermeture exceptionnelle, alerte météo, ...). A ce jour, 145 smartphones sont connectés, sachant que vous pouvez aussi accéder aux notifications par votre ordinateur. Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou de rechercher « app.panneaupocket.com » sur votre navigateur.

### Pourquoi du papier ?

Pour diverses raisons, tout le monde ne peut ou ne souhaite pas recevoir le bulletin municipal en version numérique. Il faudrait alors les adresser et les distribuer nominativement, ce qui serait long et laborieux.

Nous avons donc décidé de le déposer dans toutes les boîtes aux lettres, en version papier ; cela nous assure également que vous le receviez tous !

Il est aussi consultable en version numérique sur le site de la mairie.

### Pourquoi tous les deux mois ?

Bien que ce soit un travail important, cette périodicité nous permet de vous présenter des informations récentes et d'être toujours dans l'actualité. C'est aussi grâce à cette régularité que nous pouvons vous communiquer un très grand nombre d'informations tout au long de l'année.

### Et combien ça coûte ?

Suite à la demande de devis chez des imprimeurs, il s'avère que le plus économique est d'imprimer les Actus nous-même ! Pour 600 exemplaires, entre les changements de papier, de cartouches, le pliage, et l'insertion éventuelle de documents supplémentaires, cela demande un peu d'organisation et d'anticipation. Mais cette solution économique nous permet aussi de pouvoir insérer ou modifier des actualités jusqu'au dernier moment.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement Carolina Dumont qui s'occupe, bénévolement, de toute la mise en page !

Concrètement, l'impression et la distribution des Actus coûtent environ 500€ pour chaque édition.

